

## Le communiqué

Depuis quelques mois j'ai souhaité mettre en place des outils de communication cohérents et accessibles. Ainsi, j'introduis ces différents outils :

Une [page Facebook](#), un [compte Twitter](#) et un [compte Instagram](#) officiels pour vous tenir informés régulièrement de mes déplacements et prises de parole.  
Un blog [www.legitimite.fr](http://www.legitimite.fr) pour partager des articles de fond et d'actualité.

Ces trois réseaux sociaux sont accessibles sous la dénomination Louis de Bourbon, Duc d'Anjou et le profil **@louisducdanjou**.

Louis de Bourbon,  
Duc d'Anjou